



Programme de formation

Document Unique Evaluation des Risques Professionnels



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>

<p>Objectifs :</p> <p>Situer la prévention des risques professionnels dans un cadre juridique</p> <p>Mettre en place une politique de prévention et être capable de formaliser dans un document les résultats de l'évaluation des risques professionnels</p> <p>Mettre en place des indicateurs en prévention</p> <p>Mettre en place un plan d'action pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés.</p>	<p>Programme</p> <p>1) Avant la formation</p> <p>Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès. 0h30</p> <p>Santé et sécurité au travail et code du travail</p> <p>Cadre réglementaire 1h15</p> <ul style="list-style-type: none"> Code du travail L 4121-1 (articles R4121-1 à R4121-4) Responsabilité civile et pénale de l'employeur Conservation et mise à disposition du document <p>Avoir les connaissances afin de Préparer la Démarche : 1h15</p> <p>Identification des 20 risques INRS</p> <p>Une présentation générale du DUERP, les indicateurs seront présentés les prérequis à la réalisation de ce document.</p> <p>La réalisation du Document Unique</p> <p>La réalisation du DUERP s'entend de l'évaluation des risques professionnels et du plan d'actions qui en résulte.</p> <p>Méthodologie d'évaluation 1h15</p> <p>Découpage en unités de travail</p> <p>Cotation des risques (gravité × fréquence)</p> <p>Hierarchisation</p> <p>Connaissance du lien entre DUERP, Plan d'action et PAPRIACT 1h15</p> <p>Mesures de prévention</p> <p>Suivi et indicateurs</p> <p>Mise à jour annuelle</p> <p>La vie du Document Unique dans l'entreprise</p> <p>Ce module aborde la vie au sein de l'entreprise et la mise en œuvre du DUERP.</p> <p>Mise en place : Plan d'action, mesures préventives ou correctives 1h15</p> <p>Etude et proposition d'une mise en place d'un plan d'action</p> <p>Evaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas), 0h15</p> <p>Fin de formation.</p> <p>Attestation validation des acquis</p> <p>Attestation de Fin de formation</p>	<p>Lieux: Inter ou Intra.</p> <p>Prérequis : Aucun</p> <p>Niveau exigé : Débutant.</p> <p>Public concerné : Direction, Managers, Chargés de prévention, CSE.</p> <p>Durée selon la structure après étude :</p> <p>1 jour (07 heures)</p> <p>Horaire :</p> <p>09h00 à 12h30/ 13h30 à 17h00</p> <p>Stagiaires : 4 à 12 personnes.</p> <p>Formateur : IPRP</p> <p>Tarif: Sur demande de devis.</p> <p>Modalités et délais d'accès :</p> <p>L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée.</p> <p>Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+.</p>
<p>Modalité Pédagogique</p> <p>Méthodes pédagogiques : Études de marchés, études de cas clients, mise en situation sur des cas pratiques sur la situation du client.</p> <p>Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, Facebook.</p> <p>Supports pédagogiques : Livret digital téléchargeable sur le Site pour chaque stagiaire.</p>	<p>Accessibilité : Merci de nous contacter pour toute demande d'aménagement spécifique pour personnes en situation d'handicap. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à votre besoin.</p>	<p>A l'issue de cette formation l'apprenant sera capable de:</p> <p>Comprendre les obligations réglementaires liées au DUERP.</p> <p>Identifier les dangers et les situations à risque dans l'entreprise.</p> <p>Évaluer les risques professionnels selon une méthode structurée.</p> <p>Rédiger ou mettre à jour le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.</p> <p>Définir et planifier des actions de prévention adaptées.</p>

Date 09/01 /2026 / N° de version 2026/1

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>